

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

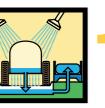
AVANT L'APPLICATION

-  1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
-  3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

-  7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

-  8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
 -  9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
 -  10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France S.A.S-Division Agro recommande Osmofilm®.
- © Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France S.A.S Division Agro	 N°Azur 0 810 02 30 33 <small>PREMIER APPEL LOCAL</small> ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	 Phyt'attitude  N°Vert 0 800 887 887 <small>APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France S.A.S Division Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 N°Azur 0 810 12 18 85 <small>PREMIER APPEL LOCAL</small> ou www.adivalor.fr


BASF
 We create chemistry

www.agro.bASF.fr


BASF
 We create chemistry

Imidan® 50 WG

Insecticide polyvalent
arboriculture fruitière

AGRUMES



POMMIER, PORIER



NOYER



OLIVIER



PÊCHER



CERISIER



Imidan® 50 WG - marque déposée Gowan France S.A.S - Commercialisé par BASF France S.A.S. Division Agro. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF France - Agro (081002303) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et/ou animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. 697ALIE1115R - Décembre 2015.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

QU'EST-CE QUE IMIDAN® 50 WG ?

Insecticide polyvalent pour la protection des vergers d'agrumes, cerisier, noyer, olivier, pêcher, poirier et pommier, Imidan® 50 WG est efficace contre les Chenilles foreuses des fruits (carpocapse des pommes et des poires, tordeuse orientale du pêcher), et contre les mouches des fruits (voir la liste dans le tableau des usages autorisés).

Propriétés biologiques d'Imidan® 50 WG :

- Agit par contact + ingestion + vapeur
- Larvicide + adulticide
- Bonne action de choc
- Efficacité indépendante de la température
- Sélectif vis-à-vis des typhlodromes (phytoséides) et de la plupart des insectes prédateurs (chrysopes, punaises anthocorides, ...)
- Ne favorise pas la rugosité (russeting) sur fruits à pépins.



LUTTE CONTRE LE CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Imidan® 50 WG s'utilise dans les différents types de programmes de protection, et notamment en lutte intégrée avec confusion sexuelle (Rak® 3 Super, etc ...) :

Rappel : la lutte contre le carpocapse à l'aide de la confusion sexuelle n'est praticable que sur des populations initiales faibles : mois de 1 % de fruits attaqués à la récolte de l'année précédente et moins de 0,5 % en fin de première génération de l'année en cours. Imidan® 50 WG permet de ramener les niveaux de populations au dessous de ces seuils.

Si en cours de campagne, les conditions sont particulièrement favorables au développement du carpocapse, effectuer une application d'Imidan® 50 WG lors du pic des éclosions.

Tenir compte des informations fournies par les Bulletins de Santé du Végétal ou des messages d'information technique locaux.



LUTTE CONTRE LA TORDEUSE ORIENTALE DU PÊCHER (T.O.P.)

Imidan® 50 WG est compatible, notamment, avec les programmes de lutte intégrée avec confusion sexuelle contre ce ravageur du pêcher (confusion avec Rak® 5, etc ...).

Comme pour le carpocapse des pommes, la lutte par confusion contre la T.O.P. ne donnera satisfaction que si elle est pratiquée sur des populations réduites au départ. Il est ainsi recommandé d'effectuer une lutte insecticide classique sur la première génération afin de réduire le niveau des populations.

Utiliser Imidan® 50 WG en tenant compte des Bulletins de Santé du Végétal ou des services d'information technique locaux.



Attaque de *Cydia molesta*

LUTTE CONTRE LES MOUCHES DES FRUITS : UNE PROBLÉMATIQUE CROISSANTE EN FRANCE

Imidan® 50 WG est particulièrement efficace contre les différents diptères causant d'importants dommages aux récoltes : mouche méditerranéenne (*Ceratitis capitata*), *Drosophila suzukii*, mouche de la cerise (*Rhagoletis cerasi*), mouche du brou des noix (*Rhagoletis completa*), mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*).

Le positionnement des applications se fera selon les informations données par le Bulletin de Santé du Végétal ou des messages d'information technique locaux.

Mouche de la cerise *Rhagoletis cerasi*

Espèce concernée :
cerisier



Drosophila suzukii

Espèce concernée :
cerisier



Mouche méditerranéenne *Ceratitis capitata*

Espèces concernées :
agrumes (orange uniquement), pêcher



FICHE D'IDENTITÉ IMIDAN® 50 WG

■ Imidan® 50 WG : marque déposée Gowan France S.A.S.

Produit commercialisé par BASF France S.A.S. Division Agro

■ Autorisation de Mise en Marché : N° 2130212

■ Composition : 500 g/kg de phosmet. Famille des organophosphorés : inhibiteur de la cholinestérase. Il agit par perturbation de la neurotransmission.

■ Formulation : en granulés dispersables, WG

■ Conditionnement : bidon 5 kg

■ Usages autorisés :

Cultures	Ravageurs	Doses	DAR	Nbre d'applic. /eau	ZNT
Agrumes (orange uniquement)	Mouche (<i>Ceratitis capitata</i> uniquement)	1 kg/ha*	28 j	1	50 m
Cerisier**	Mouches	1,5 kg/ha*	14 j	1	50 m
Olivier	Chenille phytophage (<i>Prays oleae</i> uniquement)	1,5 kg/ha*	28 j	2	50 m
	Mouche de l'olive	1,5 kg/ha*		2	
Noyer	Chenilles foreuses des fruits	1 kg/ha*	7 j	2	50 m
	Mouches	1,5 kg/ha*		2	
Pêcher (pêcher, nectarinier et hybrides similaires uniquement)	Mouche des fruits	1,5 kg/ha*	14 j	2	50 m
	Chenilles foreuses des fruits				
Pommier (pommier, poirier, cognassier, nashi)	Chenilles foreuses des fruits (<i>Odinia pomonella</i> et <i>Cydia molesta</i> uniquement)	1 kg/ha*	49 j	2	50 m

* Dose d'emploi sur la base d'un volume de bouillie de 1000 L/ha.
Ne pas mélanger avec des adjutants de type huile ou mouillant.

** RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES : Des manques de sélectivité avec IMIDAN® 50 WG ont été observés dans d'autres pays sur des variétés de cerisier non ou très peu présentes en France, en particulier dans le cas de mélange avec huile. Le manque de recul sur les variétés françaises de cerisiers nous amène à recommander une grande prudence sur l'emploi d'IMIDAN® 50 WG sur cerisier :

- Utiliser le produit seul,
- Ne pas traiter en conditions climatiques stressantes, présentes ou annoncées (températures basses) et en particulier sur les variétés de type Sweetheart® ou Staccato®.

Un programme de suivi de la sélectivité sur les variétés de cerisier est en cours. Dans l'attente de ces résultats, BASF et GOWAN France SAS n'engagent pas leur responsabilité en cas d'un éventuel manque de sélectivité sur cette culture.

■ Limite maximale de résidus : consulter le site http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm

■ Classement toxicologique d'Imidan® 50 WG :

Mention d'avertissement : DANGER

- H301 : Toxique en cas d'ingestion.
- H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme



■ Protection de l'opérateur pendant la préparation de la bouillie de pulvérisation :

- Gants en nitrile conformes à la norme EN 374-3,
- Combinaison de travail 65 % polyester/35 % coton d'un grammage au minimum de 230 g/m² traité déperlant,
- Tablier ou blouse de catégorie III type 3 PB à porter par-dessus la combinaison de travail
- Lunettes de sécurité ou écran facial.

Rak® 3 Super : ® marque déposée BASF

■ Autorisation de Mise en Marché : n° 2140146

■ Composition : 0,267 g/diffuseur de E8, E10-dodecadien-1-ol + tetradecy acetate

■ Formulation : diffuseurs

■ Classement toxicologique :

- H315 Provoque une irritation cutanée
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Rak® 5 : ® marque déposée BASF

■ Autorisation de Mise en Marché : N° 8900685.

■ Composition :

- 85,5 % acétate de Z-8 dodécényle
- 9,5 % acétate de E-8 dodécényle

■ Classement toxicologique :

- H412 Nocif pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.



ATTENTION

Source CTIFL